

L'eau

- Pluviométrie
- Débits des rivières
- Eau souterraine
- Qualité des cours d'eau
- Cyanobactéries
- Qualité de l'eau potable
- Prélèvements d'eau
- Actions menées en Bretagne
- En savoir plus



La Bretagne possède une multitude de petits bassins versants, hormis celui de la Vilaine. Ils sont principalement composés de très petits cours d'eau, avec des réservoirs aquifères de petites dimensions et de capacités modestes. Les précipitations sont en majorité drainées en surface. Cette situation rend les milieux aquatiques et la ressource en eau particulièrement sensibles aux pressions humaines.

Depuis les années 1970, l'évaluation de la qualité physico-chimique de l'eau et l'incidence de cette qualité sur les usages sont au cœur des politiques publiques nationales et européennes de l'eau. Des dispositifs réglementaires comme la directive cadre sur l'eau (DCE) ou le Sdage Loire-Bretagne contribuent à évaluer l'état écologique de l'eau et des milieux aquatiques. Ils renforcent les actions en faveur de leur préservation. Enfin, des programmes de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques adaptés au contexte local sont contractualisés aux différentes échelles territoriales.

10,7 milliards de m³ d'eau
arrivés à la mer

268 millions de m³ d'eau
prélevés en 2012

74% des eaux de surface médiocres
vis-à-vis du **nitrate**

1 200 ha
de **zones humides restaurées**
et entretenues depuis 2007

Pluviométrie

L'année 2012 apparaît globalement comme une année humide sur l'ensemble de la Bretagne. Les précipitations ont été globalement supérieures à la moyenne interannuelle : 113 % de la « normale » à la station météorologique de Rennes Saint-Jacques (35), 115 % à Lorient (56) et à Brest (29).

Hiver – L'année démarre sur une période de déficit pluviométrique. En février, les conditions anticycloniques apportent le froid. Les précipitations, tombant sous forme de neige sur l'est Bretagne et de pluie sur l'ouest, sont nettement déficitaires. Une zone de déficit de 25 à 50 % s'étend et occupe 4/5^e de la Bretagne.

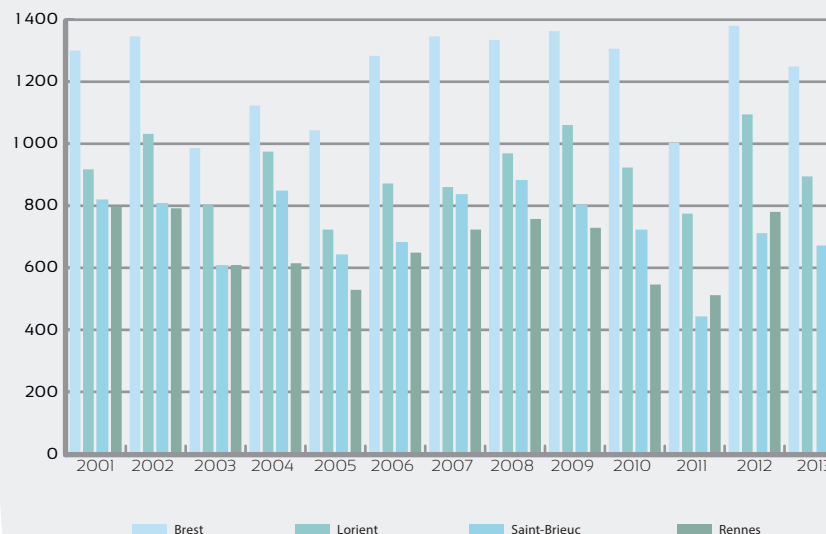
Printemps – En mars la sécheresse s'accroît, le déficit de pluie atteint 40 % en moyenne. En avril, la pluie arrive enfin mais ne quitte plus la région ensuite, et c'est un mois fortement pluvieux qui met fin à l'inquiétude sur la situation hydrologique. La région recueille 1,5 à 2 fois la normale.

Été – Jusqu'en août, les cumuls de précipitations seront assez importants, de 50 à 80 mm mensuel. Ainsi, le déficit cumulé depuis septembre se résorbe, la situation redevenant au regard des cumuls de précipitations quasi-normale.

Automne – Pluies abondantes et vents tempétueux débarquent dès le 20 septembre.

Fin octobre, l'arrivée de gelées marque un pas vers l'hiver. Mais la saison reste finalement sous le signe de la douceur océanique, accompagnée de précipitations toujours abondantes.

ÉVOLUTION DE LA PLUVIOMÉTRIE EN MM DE 2001 À 2013



VALEURS NORMALES ANNUELLES DE LA PLUVIOMÉTRIE

	Rennes Saint-Jacques (35)	Saint-Brieuc (22)	Lorient Lann-Bihoué (56)	Brest Guipavas (29)
Hauteur de pluie (en mm)	694	776,2	950,9	1210
Nombre de jours de pluie	114,4	130,3	132,4	159

Débit des rivières

Le débit des rivières varie en fonction de la pluviométrie, du relief, des caractéristiques du sous-sol, des échanges d'eau entre surface et nappes profondes, et des aménagements du territoire.

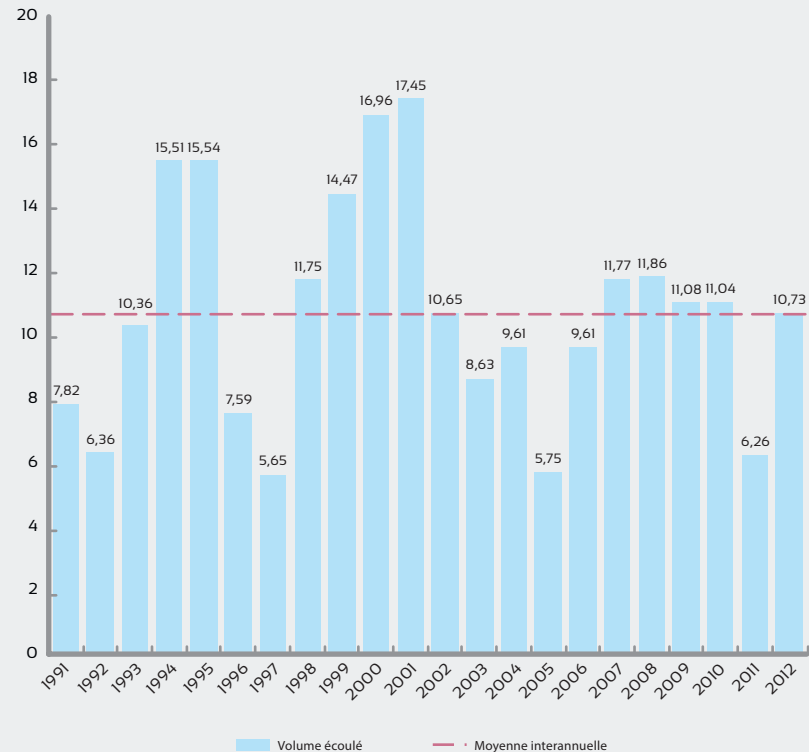
L'évolution hydrologique de l'année 2012 a été très contrastée malgré un bilan annuel (10,73 Md de m³) très proche de la moyenne interannuelle (10,79 Md de m³). Alors que la période hivernale était marquée par une sécheresse au moins décennale, des crues importantes sont venues contrebalancer ce phénomène durant le printemps et l'automne.

En effet, fin mars, les débits étaient au mieux à 60 %, et très généralement à moins de 40 %, de la moyenne interannuelle pour la période. Le 30 mars, l'Ille-et-Vilaine a notamment été placée en état de vigilance sécheresse et l'on a craint partout en Bretagne pour le remplissage des retenues.

Début avril, le niveau des cours d'eau retrouvait rapidement des valeurs plus habituelles, voire excédentaires dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine, à la faveur de pluies importantes. L'été s'est caractérisé par un tarissement normal à cette saison, les débits des cours d'eau restant proches des valeurs habituelles.

La reprise des écoulements est intervenue dès fin septembre et l'année s'est terminée par un nouvel épisode de crue généralisée à toute la Bretagne. Au bilan, le dernier trimestre a vu transiter des volumes d'eau considérables (situation au moins décennale humide sauf le nord - est de la région).

ÉVOLUTION DE L'ÉCOULEMENT SUPERFICIEL DE L'ENSEMBLE DES COURS D'EAU BRETONS DE 1991 À 2012 (EN MILLIARDS DE M³)



Eaux souterraines

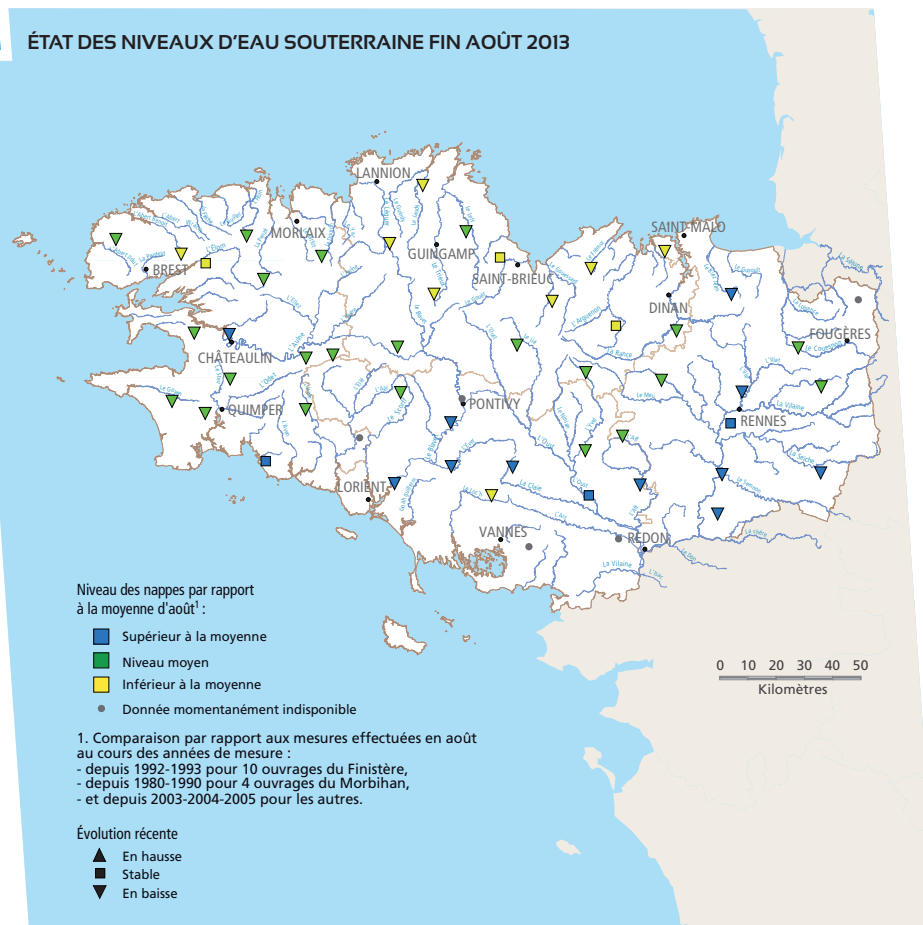
LE NIVEAU DES NAPPES

Il existe 52 piézomètres en Bretagne qui mesurent à pas de temps régulier l'évolution du niveau des nappes d'eau souterraine. Ces stations sont suivies en continu depuis 2005 grâce au réseau piézométrique de Bretagne, géré par le BRGM.

La surveillance de l'année hydrologique 2012-2013 (de septembre à août) a montré que la hausse du niveau des nappes a commencé début octobre 2012 pour se poursuivre en plusieurs fois, au rythme des pluies efficaces, avec un maximum d'intensité en février - mars 2013. Mi-avril la recharge s'est estompée et les nappes ont amorcé leur baisse printanière. Elle a été localement interrompue par de petites pluies efficaces en juin, juillet et août (à Trémuson et Landrévarzec par exemple).

Fin août, 87 % des piézomètres du réseau indiquaient des niveaux de nappes toujours en baisse. Le niveau de remplissage des aquifères était toutefois conforme à la moyenne saisonnière pour 47 % des piézomètres, grâce à une pluviométrie proche de la « normale » sur l'année hydrologique 110. Des niveaux de nappes supérieurs à la moyenne saisonnière ont également été enregistrés pour 30 % des stations, essentiellement en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan où les pluies ont été supérieures à la « normale » entre septembre 2012 et août 2013.

ÉTAT DES NIVEAUX D'EAU SOUTERRAINE FIN AOÛT 2013



LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

La qualité des eaux brutes souterraines (avant traitement de potabilisation) est suivie depuis l'année 2000 par le réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne. Il se compose de 54 stations en Bretagne.

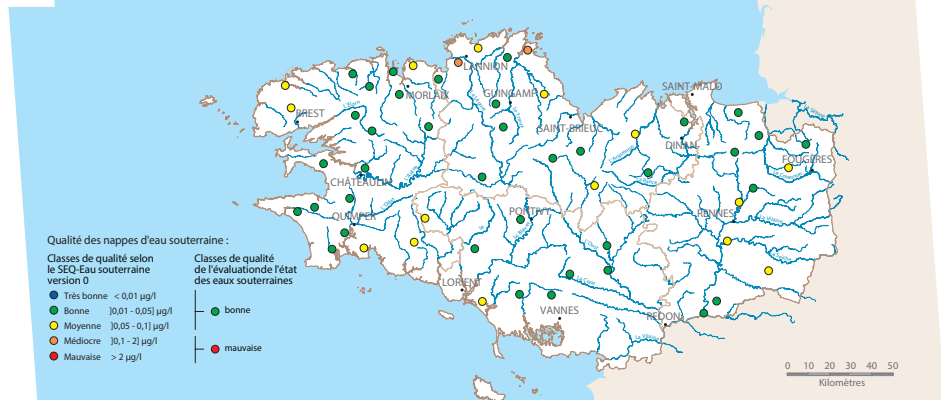
Les nitrates représentent la principale cause d'altération des eaux souterraines. Ils sont principalement d'origine agricole et sont présents sur l'ensemble du territoire breton. En 2012, 28 % des stations présentaient une concentration en nitrates supérieure à la norme « eau potable distribuée » (50 mg/l). Une dégradation plus importante est observée dans le nord-ouest.

Les pesticides mesurés dans les nappes appartiennent à la famille des insecticides ou des désherbants. Ils sont aussi principalement d'origine agricole. En 2012, seules 2 stations situées aux exutoires du Léguer et du Trieux ne respectaient pas les valeurs réglementaires « eau potable distribuée » (0,1 µg/l par substance et 0,5 µg/l pour la somme des substances mesurées).

ALTÉRATION DES NAPPES D'EAU SOUTERRAINES PAR LES NITRATES EN 2012



ALTÉRATION DES NAPPES D'EAU SOUTERRAINES PAR LES PESTICIDES EN 2012



Qualité des cours d'eau

LES NITRATES

Après une forte croissance dans les années 1980-1990, puis une baisse amorcée au début des années 2000, les concentrations en nitrates dans les cours d'eau semblent à nouveau décroître depuis 2006. En 2012, la moyenne régionale des concentrations les plus fortes¹ était de 33,1 mg/l (35 mg/l en 2011).

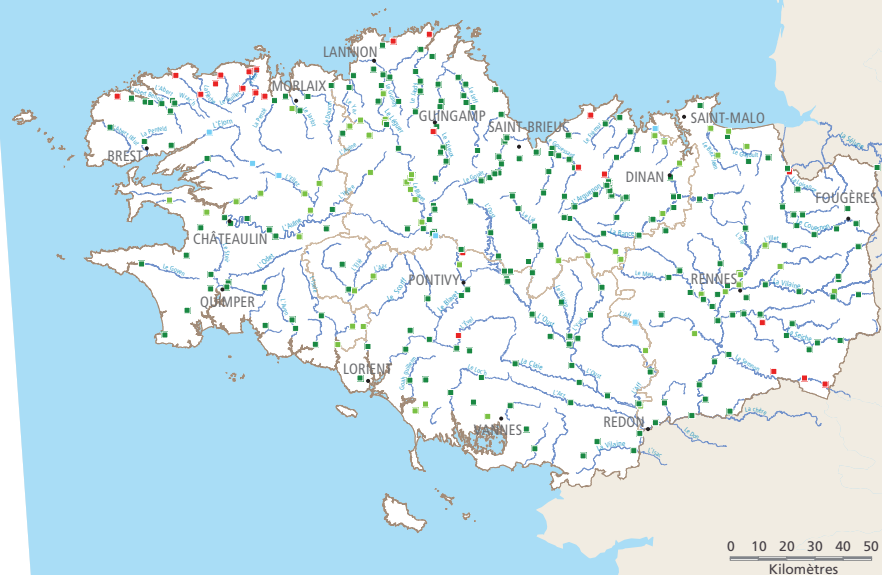
En 2012, 93 % des stations de mesure avaient une concentration¹ inférieure à 50 mg/l. Cependant, 74 % étaient en état médiocre, 17 % en état moyen et à peine 1,6 % en bon état. Le flux d'azote total régional rejeté en mer a été estimé à 54 400 t, soit 30,8 kg/ha de SAU.

LES PESTICIDES

La contamination des cours d'eau par les pesticides est tout aussi préoccupante. Elle se caractérise par une grande diversité de molécules, souvent présentes simultanément, et quelques pics de concentration. Tout le territoire breton est concerné.

En 2012, 93 % des stations dépassaient le seuil réglementaire de 0,1 µg/l pour au moins une substance quantifiée dans l'eau potable (99 % en 2011, 70 % en 2007). 4,5 % d'entre elles dépassaient également la limite réglementaire admissible de 2 µg/l dans une eau brute destinée à produire de l'eau potable (13,6 % en 2011, 2,5 % en 2007). En moyenne, 4 substances ont été quantifiées simultanément dans l'eau analysée, l'Ampa et le glyphosate étant les plus fréquentes.

CONCENTRATION EN NITRATES DANS LES COURS D'EAU EN 2012 (Q90¹)



Classes de qualité des cours d'eau vis-à-vis du nitrate

- Très bon état Q90 ≤ 2 mg/l
- Bon état 2 < Q90 ≤ 10 mg/l
- État moyen 10 < Q90 ≤ 25 mg/l
- État médiocre 25 < Q90 ≤ 50 mg/l
- Mauvais état Q90 > 50 mg/l

(Stations suivies par les réseaux RCS, RCO, RALB, RBESUQLBREF et départementaux)

1. percentile 90 - Q90 : la concentration en un point donné pour laquelle 90 % des mesures sont inférieures

Le diuron et l'atrazine déséthyl, deux substances pourtant interdites depuis 2008 et 2003, ont également été mesurées.

PHOSPHORE

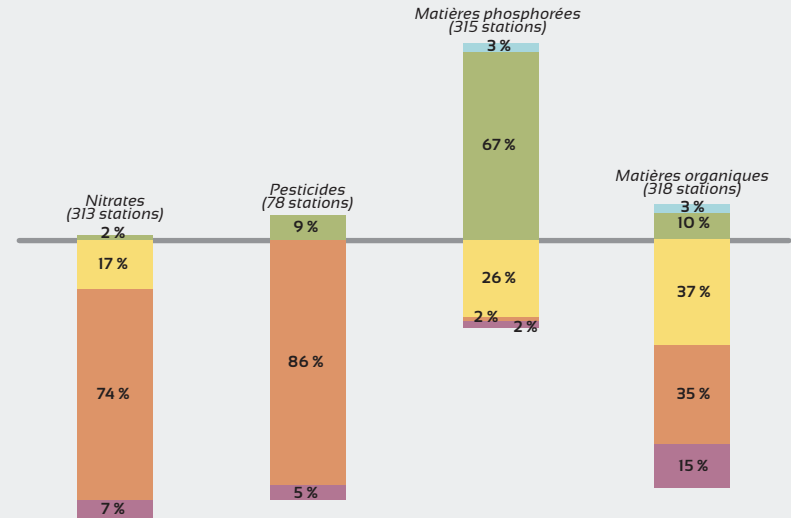
La situation vis-à-vis des matières phosphorées est plutôt satisfaisante. En 2012, 70 % des stations bretonnes présentaient une bonne qualité. Ces bons résultats sont toutefois à nuancer. En effet, il existe une forte différence entre l'est et l'ouest de la région. On compte à peine la moitié de stations en bon état en Ille-et-Vilaine, depuis 2007, et des stations en état médiocre et mauvais apparaissent dans les Côtes-d'Armor. Enfin, la concentration régionale en phosphore total, tous réseaux de mesures confondus sur 315 stations, augmente sensiblement, passant de 0,17 mg/l en 2007 à 0,21 mg/l en 2012.

LES MATIÈRES ORGANIQUES

Les matières organiques présentes dans l'eau sont d'origine naturelle et humaine. Elles sont issues des rejets urbains, agricoles ou industriels, et de la prolifération des végétaux aquatiques (liée à l'eutrophisation). En trop forte quantité, elles perturbent l'équilibre biologique naturel et peuvent gêner la production d'eau potable.

Au regard du carbone organique, l'année 2012 a été marquée par une forte dégradation de la qualité des cours d'eau avec une moyenne régionale de 10,7 mg COD/l contre 7,9 mg/l en 2010. Parmi les 318 stations suivies 37 % étaient en état moyen, 35 % en état médiocre et 15 % en mauvais état (majoritairement dans les Côtes-d'Armor).

QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE DES RIVIÈRES EN 2012 (EN % DE STATIONS PAR CLASSE DE QUALITÉ)



	Nitrates ¹	Pesticides ²	Matières phosphorées ³	Matières organiques ¹
Très bon	≤ 2 mg/l		Très bon	Q90 < 5 mg/l
Bon	2 < Q90 ≤ 10 mg/l	≤ 0,1 µg/l	Bon	5 ≤ Q90 < 7 mg/l
Moyen	10 < Q90 ≤ 25 mg/l	< 0,1 et ≤ 2 µg/l	Moyen	7 ≤ Q90 < 10 mg/l
Médiocre	25 < Q90 ≤ 50 mg/l		Médiocre	10 ≤ Q90 < 15 mg/l
Mauvais	Q90 > 50 mg/l	> 2 µg/l	Mauvais	Q90 ≥ 15 mg/l

Réseaux de suivi considérés : RCS, RCO, RALB, réseaux départementaux et RBESUQLBREF (+ FRGSURR pour les pesticides)

1. Percentile 90

2. Pesticides – concentration maximale pour au moins une substance.

3. Phosphore total et orthophosphates. Pour les matières phosphorées, la classe d'état retenue pour une station est la classe d'état la plus déclassante entre les paramètres phosphore total et orthophosphates pour cette même station, sans valeur seuil.

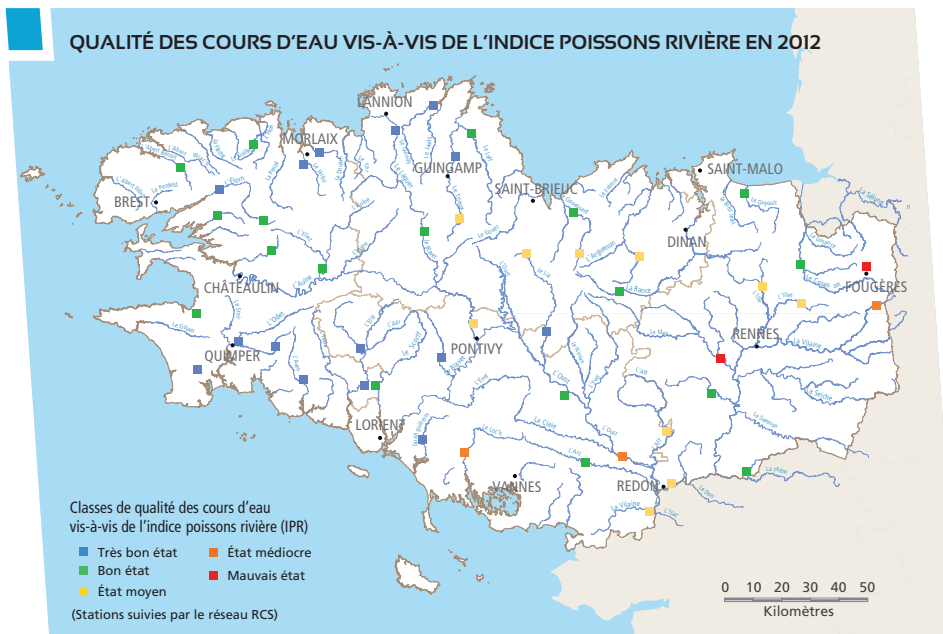
LA QUALITÉ BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU

Pour évaluer la qualité biologique des cours d'eau, on utilise 4 indicateurs biologiques : les macro-invertébrés (IBGN), les macrophytes (IBMR), les poissons (IPR) et les diatomées (IBD). Ces indicateurs biologiques sont combinés à la qualité physico-chimique du cours d'eau pour évaluer l'état écologique de la masse d'eau.

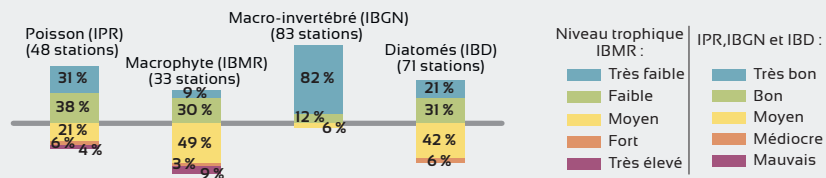
En 2012, les résultats de l'IBGN sont globalement très bons sur tout le territoire même si 5 stations montrent un état moyen à l'est de la région. L'IPR révèle également une bonne qualité biologique des rivières avec 70 % de résultats satisfaisants, mais avec une forte disparité entre l'est et l'ouest de la région. À l'ouest, 85 % des rivières sont de bonne qualité alors qu'à l'est, 55 % des stations sont de qualité médiocre, voire mauvaise. Pour l'IBD, les stations se partagent entre une bonne ou très bonne qualité, et une qualité moyenne à médiocre. Comme pour l'indice poissons, la situation est plus dégradée à l'est de la région. Enfin, l'IBMR est le plus déclassant. La charge en nutriments est en effet plutôt élevée avec 60 % des stations de qualité moyenne à mauvaise.

Les cours d'eau sont naturellement sensibles aux pressions humaines et leurs dégradations sont liées d'une part aux altérations de la qualité physico-chimique des eaux ; d'autre part et surtout aux modifications de leurs caractéristiques hydromorphologiques.

QUALITÉ DES COURS D'EAU VIS-À-VIS DE L'INDICE POISSONS RIVIÈRE EN 2012



QUALITÉ BIOLOGIQUE DES RIVIÈRES EN 2012 (EN % DE STATIONS PAR CLASSE DE QUALITÉ)



[Sources] 2013 : Dreal Bretagne, Onema, AELB

Cyanobactéries

Les cyanobactéries sont des micro-algues naturellement présentes dans les eaux douces calmes et riches en éléments nutritifs (azote et surtout phosphore). Depuis 30 à 40 ans, elles apparaissent plus souvent et en plus grand nombre. Certaines produisent des toxines sources d'affections du type gastro-entérites, atteintes hépatiques, nerveuses et de la sphère ORL.

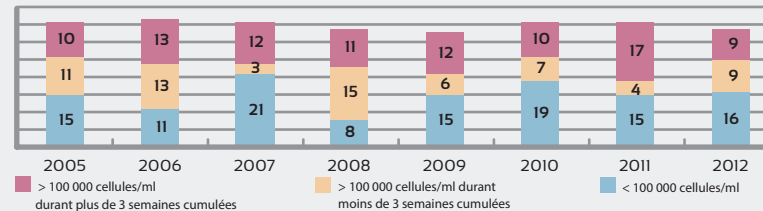
En 2012, l'Agence régionale de santé en Bretagne a exercé un contrôle sanitaire entre mai et septembre sur 34 sites de baignades et de loisirs nautiques de la région. Les résultats montrent que 44 % des sites ont connu des épisodes de fortes proliférations de cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml), contre 58 % en 2011. Lorsqu'un tel seuil est dépassé, l'ARS met en place une surveillance active, informe le public et limite les usages. 26 % des sites (contre 47 % en 2011 et 30,5 % en 2010) ont fait l'objet d'une interdiction ou limitation d'usage pendant la période estivale.

Les eaux superficielles destinées à la production d'eau potable sont également soumises à ce contrôle sanitaire. En 2012, sur les 58 retenues d'eau brute concernées en Bretagne, plus de la moitié a fait l'objet d'une surveillance régulière. 12 % des analyses réalisées présentaient des teneurs supérieures à 100 000 cellules/ml. Seulement 3,8 % des analyses de toxines étaient supérieures au seuil de 1 µg/l. Aucun résultat n'était supérieur à la limite de détection dans les eaux traitées et destinées à la consommation humaine.

SUIVI SANITAIRE DES CYANOBACTÉRIES EN 2012 DANS LES ZONES DE BAINNADE ET DE LOISIRS NAUTIQUES



ÉVOLUTION ENTRE 2005 ET 2012 DU NOMBRE DE SITES TOUCHÉS OU NON PAR DES PROLIFÉRATIONS DE CYANOBACTÉRIES



[Sources] 2013 : Dreal Bretagne, Onema, AELB, ARS Bretagne

Qualité de l'eau potable

40 paramètres sont régulièrement mesurés dans l'eau distribuée. Parmi ceux-ci, les plus représentatifs sont la microbiologie, les nitrates et les pesticides.

LA MICROBIOLOGIE

Les bactéries, virus et parasites représentent le risque sanitaire le plus immédiat dans le domaine de l'eau. Le contrôle porte sur des germes témoins de la contamination fécale. En 2012, la situation reste stable sur ce paramètre avec un taux de conformité de 99,6 %.

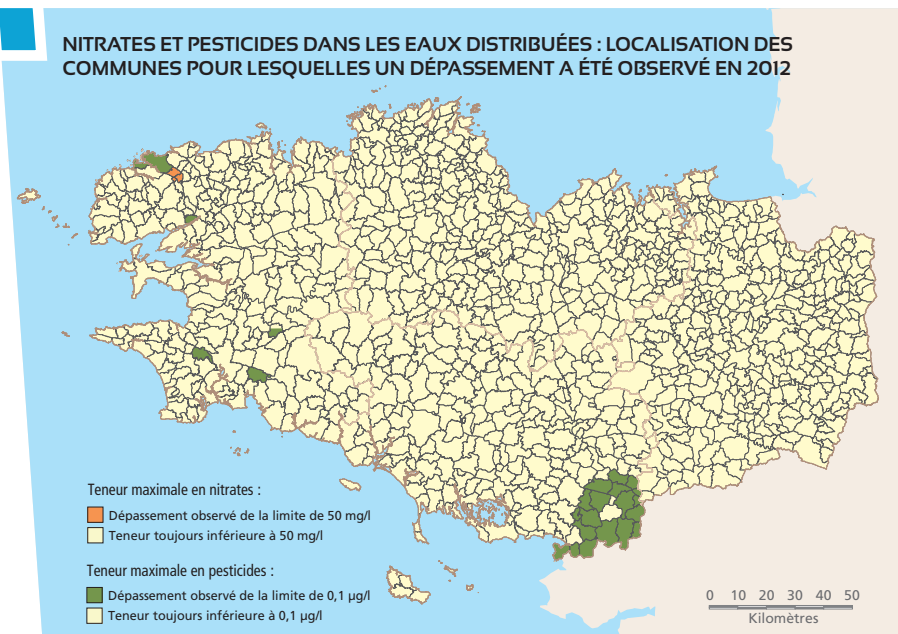
LES NITRATES

Ils ont fortement baissé dans les eaux distribuées en 12 ans. Ceci grâce à la reconquête de la qualité des eaux brutes, l'abandon de certains captages et les recours à des mesures correctives (dénitratation ou mélange d'eau). En 2012, seules 3 communes bretonnes (soit 0,06 % de la population) ont connu des dépassements du seuil de 50 mg/l, la plupart du temps pendant quelques jours.

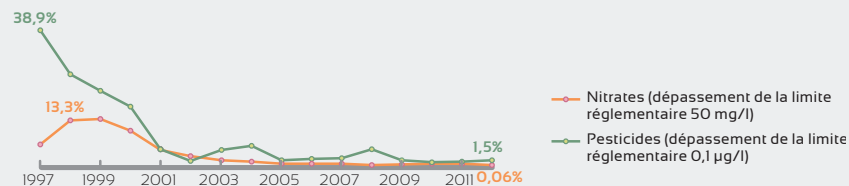
LES PESTICIDES

La situation vis-à-vis des pesticides s'est améliorée grâce à l'évolution de la qualité de la ressource, due à des traitements plus poussés (par charbon actif notamment). Aujourd'hui, les non-conformités résiduelles sont dues à des défaillances ponctuelles de ces traitements. En 2012, 25 communes ont distribué ponctuellement une eau non conforme au seuil de 0,1 µg/l (1,5 % de la population touchée).

NITRATES ET PESTICIDES DANS LES EAUX DISTRIBUÉES : LOCALISATION DES COMMUNES POUR LESQUELLES UN DÉPASSEMENT A ÉTÉ OBSERVÉ EN 2012



ÉVOLUTION DE LA PART DE LA POPULATION MOMENTANÉMENT EXPOSÉE À UNE EAU NON-CONFORME EN NITRATES ET EN PESTICIDES



Prélèvements d'eau

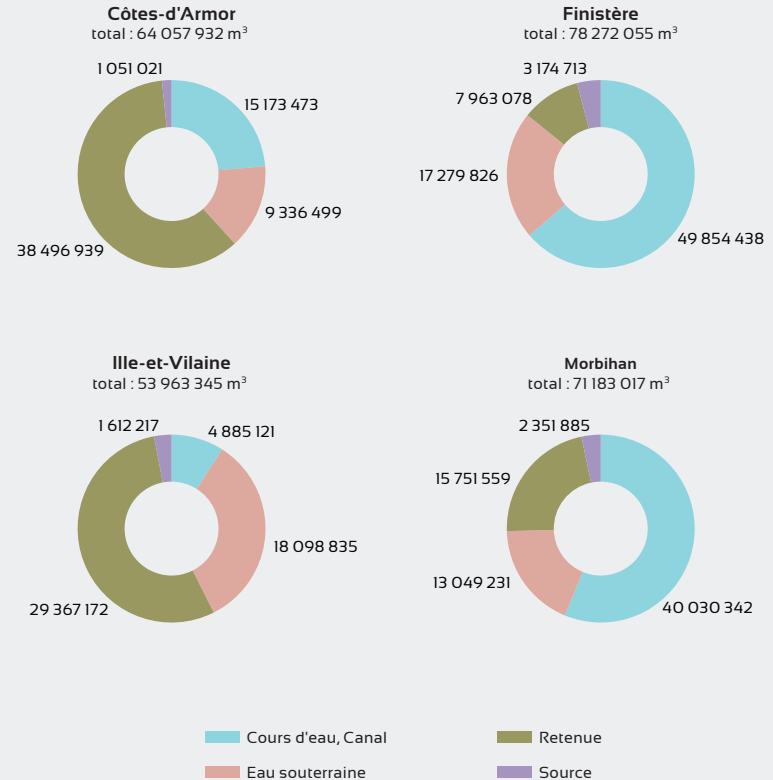
Les prélèvements d'eau en Bretagne atteignent en moyenne depuis 1999, 273 millions de m³ par an (268 millions de m³ en 2012). La majeure partie de ces prélèvements (86 %) sert à produire de l'eau potable afin de couvrir les usages domestiques (alimentation, hygiène, nettoyage) et collectifs (écoles, hôpitaux, piscines, etc.). L'industrie prélève 10 % du volume total. Enfin, les besoins pour l'irrigation restent mineurs dans la région puisque les agriculteurs utilisent moins de 4 % du volume total prélevé d'eau brute.

L'eau est principalement prélevée dans les cours d'eau (40 %), les retenues (35 %) et les nappes souterraines (20 %). Cette répartition diffère selon les départements.

En France, la répartition moyenne des prélèvements d'eau selon les usages et la ressource est bien différente puisque 61 % de l'eau prélevée sert à la production d'énergie (hors hydroélectricité), 19 % aux usages domestiques et collectifs, 11 % à l'agriculture et 9 % à l'industrie, et l'eau est majoritairement prélevée dans les nappes souterraines (55 %).

Les prélèvements d'eau pour produire de l'énergie hydraulique **149** sont considérables en Bretagne (c'est la première source d'électricité produite) mais la consommation nette est nulle, les installations hydroélectriques restituant au milieu naturel toute l'eau utilisée sans l'altérer (énergie renouvelable).

LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU PAR RESSOURCE ET PAR DÉPARTEMENT EN 2012



[Sources] AELB : 2011 et 2014 ; SOES : 2010 et 2013

Actions menées en Bretagne

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

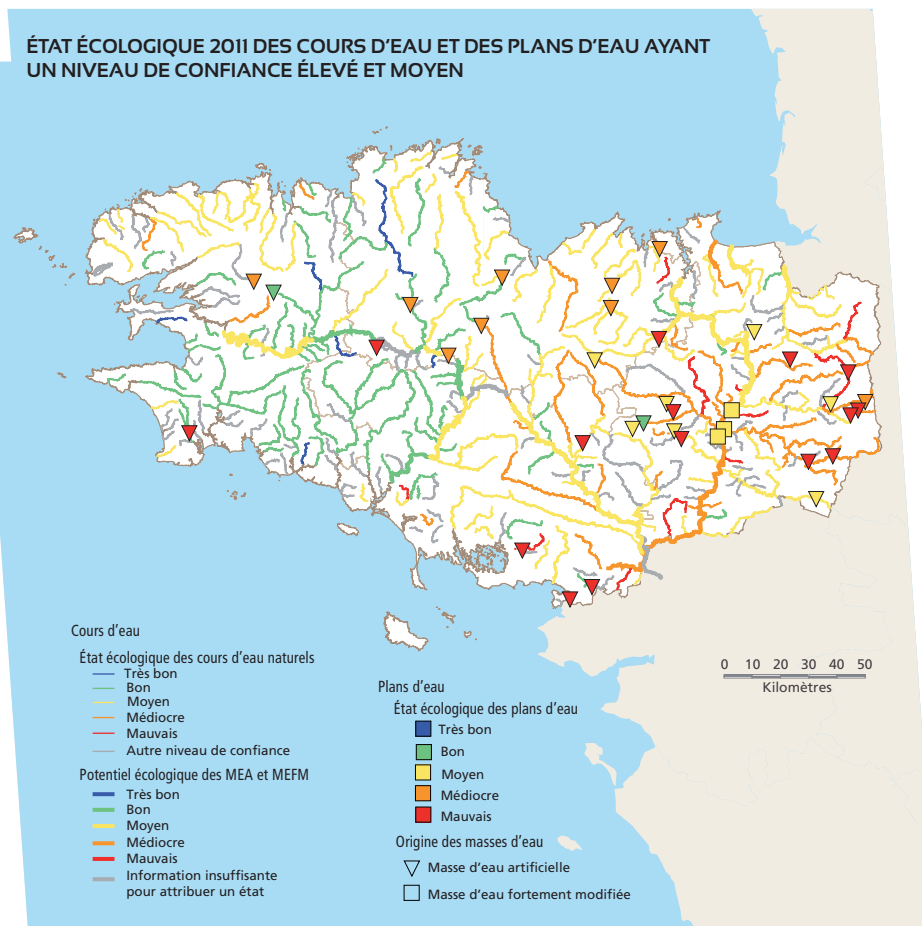
Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) Loire - Bretagne 2010-2015 a l'objectif d'atteindre d'ici 2015 le bon état écologique pour 61 % (100 % d'ici 2027) des masses d'eau de surface du bassin Vilaine et côtiers bretons. Cela concerne aussi bien les cours d'eau, plans d'eau, que les eaux côtières [168](#) et les estuaires.

L'état écologique d'une masse d'eau est bon lorsque les écosystèmes aquatiques fonctionnent bien. Sa biodiversité ne s'éloigne alors que modérément d'une biodiversité originelle, sans intervention de l'homme. Il est évalué à partir de paramètres biologiques (poissons, invertébrés, diatomées, etc.) et physico-chimiques (phosphore, nitrates, pH, etc., [114](#)).

Le Sdage s'intéresse également à l'état chimique des eaux superficielles qui concerne une quarantaine de micropolluants très spécifiques. Pour les eaux superficielles continentales, son évaluation soulève encore d'importantes difficultés (fiabilité des résultats et évolution des normes).

Concernant les eaux souterraines, l'ensemble des masses d'eau bretonnes est en bon état quantitatif. 54 % ont atteint le bon état chimique et 4 % (1 masse d'eau) devront encore l'atteindre d'ici 2015. L'état chimique est principalement déduit de la mesure de deux paramètres : les nitrates et les pesticides.

ÉTAT ÉCOLOGIQUE 2011 DES COURS D'EAU ET DES PLANS D'EAU AYANT UN NIVEAU DE CONFIANCE ÉLEVÉ ET MOYEN



LES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) sont la déclinaison locale du Sdage. Ils constituent un outil important à la mise en œuvre du Sdage en déclinant à une échelle territoriale plus fine certaines orientations et dispositions, pour les adapter aux contextes locaux et en les complétant si cela s'avère nécessaire.

Tous les cours d'eau de Bretagne sont couverts par un territoire de Sage. On en compte 21 à des niveaux d'avancement variés, soit en mars 2014 : 10 en phase de mise en œuvre (dont 3 suite à une première révision) et 11 en cours d'élaboration.

LES CONTRATS DE BASSIN VERSANT

Pollutions aux nitrates et aux pesticides, eutrophisation des plans d'eau, algues vertes, dégradation du bocage, des zones humides... la Bretagne est confrontée depuis plusieurs décennies à une altération de la qualité de ses eaux et des milieux aquatiques en lien avec les activités humaines. Pour faire face à ces enjeux locaux, les acteurs de territoire ont la possibilité d'engager un contrat territorial de bassin versant (Bretagne eau pure 1995-2006 puis contrat GP5 2007-2013). Ce contrat, en cohérence avec le Sage, permet de mettre en œuvre des programmes de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques adaptés au contexte local. Fin 2013, on comptait 54 contrats de bassin versant GP5 en Bretagne.

BASSINS VERSANTS DOTÉS D'UN SAGE ET D'UN CONTRAT TERRITORIAL (MARS 2014)



LES MILIEUX AQUATIQUES

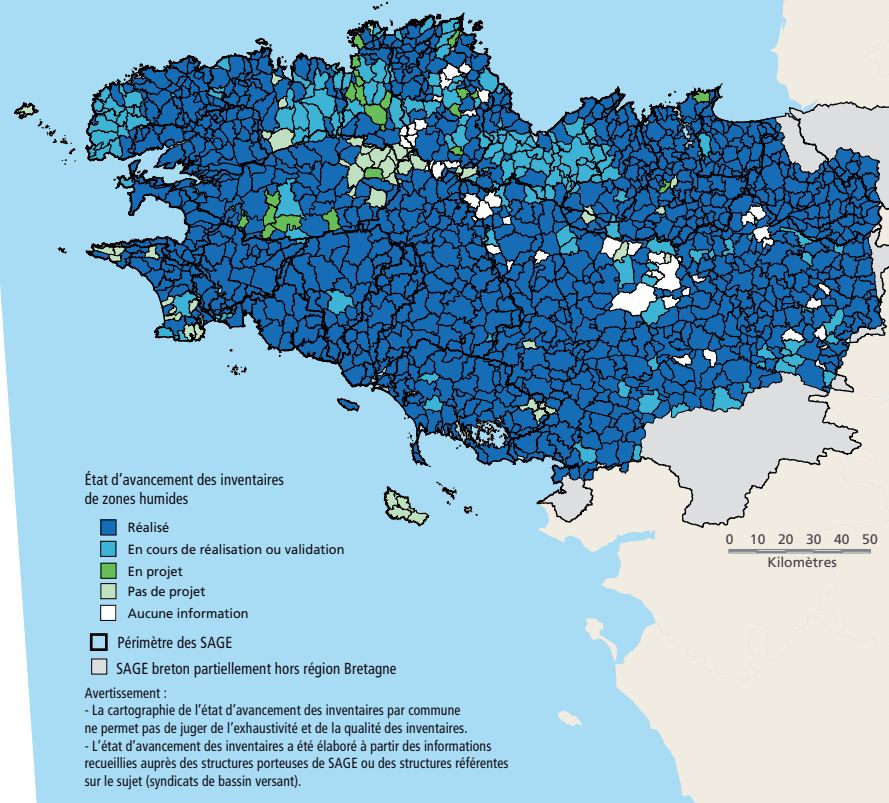
Les communes sont tenues de recenser les zones humides de leur territoire dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme. Cette obligation émane des Sage et du Sdage Loire-Bretagne. La plupart des Sage en Bretagne demandent aussi un recensement et une protection des cours d'eau dans les documents d'urbanisme. En septembre 2010, 59,5 % des communes des bassins versants GP5 avaient réalisé leur inventaire des cours d'eau et 49 % leur inventaire des zones humides.

Les travaux menés sur les cours d'eau et les zones humides d'une part contribuent au bon état écologique des milieux aquatiques et d'autre part limitent les risques d'inondation  177, en garantissant le bon écoulement des eaux. Ils sont menés par le biais de contrats dirigés par des collectivités territoriales, des associations ou des syndicats de bassins versants.

En décembre 2013, on comptait 53 contrats de restauration et d'entretien - volet « milieux aquatiques » - en Bretagne à divers niveaux d'avancement dont 49 en phase de mise en œuvre. Depuis 2007, ces contrats ont permis de restaurer et entretenir 5 700 km de cours d'eau¹ et 1 200 ha de zones humides. Près de 60 obstacles à la migration piscicole ont été aménagés, restituant le libre accès aux poissons migrateurs  47 sur plus de 120 km de cours d'eau.

1. Données extraites des dossiers de travaux milieux aquatiques aidés par l'agence de l'eau Loire Bretagne entre 2007 et 2013.

INVENTAIRE DE ZONES HUMIDES SUR LES TERRITOIRES DE SAGE EN AVRIL 2014 (ÉTAT D'AVANCEMENT PAR COMMUNE)



ASSAINISSEMENT

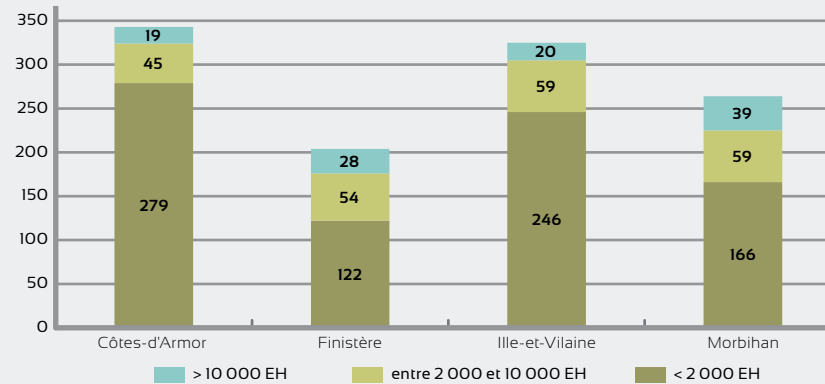
Un assainissement performant est l'une des premières réponses au problème de pollution ponctuelle que peut engendrer le mauvais traitement des eaux usées urbaines et rurales.

Dans le domaine de l'assainissement collectif, les communes assurent le raccordement au réseau public d'assainissement, la collecte des eaux usées domestiques, leur traitement et l'élimination des boues produites. On compte sur le territoire breton 1136 stations d'épuration en service, dont 71,6 % sont de capacité inférieure à 2 000 EH (données au 09/2013). En 2012, les rendements épuratoires moyens obtenus pour l'ensemble des stations étaient de 98 % pour la matière organique (DBO₅), 87 % pour l'azote global et 83 % pour le phosphore total.

Après traitement, les eaux sont rejetées dans le milieu naturel et les boues résiduelles sont évacuées. En 2013, la production de boues s'élevait en Bretagne à 44 806 t de matières sèches. 41 % ont été épandues sur des champs agricoles ; le reste a été composté (25 %), incinéré (24 %) ou mis en décharge (10 %).

Lorsque l'habitat est très dispersé, le coût du raccordement à un réseau d'assainissement collectif est trop élevé. Les habitations doivent alors se doter d'un système d'assainissement individuel. Des études en cours montrent qu'environ 10 à 15 % du parc serait à réhabiliter dans les années à venir, les installations présentant un risque pour la santé de l'utilisateur.

CAPACITÉ ÉPURATOIRE DES STATIONS D'ÉPURATIONS COLLECTIVES EN ÉQUIVALENT HABITANT (EH) - DONNÉES 2013



CAPACITÉ ÉPURATOIRE DES STATIONS D'ÉPURATIONS COLLECTIVES EN ÉQUIVALENT HABITANT (EH) - DONNÉES 2013

CARACTÉRISTIQUES DES INSTALLATIONS D'ANC	CÔTES-D'ARMOR	FINISTÈRE	ILLE-ET-VILAINE	MORBIHAN
Nombre d'installations d'ANC	Plus de 75 000	Plus de 75 000	De 50 000 à 75 000	Plus de 75 000
Estimation de la population concernée par l'ANC ¹	Plus de 40 %	De 30 à 40 %	Moins de 20 %	De 30 à 40 %

1. On a pris en compte 2,5 personnes par ANC en moyenne pour cette estimation de la population concernée.

Production et gestion des données

La qualité sanitaire et écologique de l'eau fait l'objet d'une surveillance accrue depuis plusieurs décennies, motivée et encadrée par différentes législations européennes et nationales. C'est le cas de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) qui fixe les grands objectifs en matière de gestion et de protection par grand bassin hydrographique pour les eaux de surface (eaux douces et côtières) et les eaux souterraines. D'autres directives s'appliquent à l'eau potable et à l'assainissement par exemple.

Que ce soit pour surveiller, connaître ou évaluer l'efficacité des politiques territoriales, de multiples dispositifs de collecte sont déployés sur le territoire. Ils suivent l'évolution des différents paramètres comme les macro-polluants (matières organiques oxydables, matières azotées et phosphatées  115, phytoplancton  117, etc.), les micropolluants (métaux lourds, pesticides  114 et autres composés organiques toxiques) ou encore des bio-indicateurs (inventaires piscicoles, peuplements d'invertébrés, diatomées, etc.  116).

En Bretagne, cette production massive de données est majoritairement financée et suivie par l'AELB, l'État, le conseil régional ainsi que les collectivités territoriales. Le BRGM intervient sur les eaux souterraines  112, l'Ifremer sur les eaux littorales  63 et 64, l'Onema sur les eaux de surface  116. L'ARS surveille l'eau de baignade et de loisirs  65, les sites de pêches à pied  64 ainsi que l'eau potable  118. Des acteurs plus locaux (structures

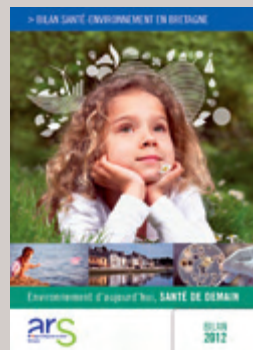
porteuses de Sage ou de bassins versants, syndicats d'eau, association environnementales, etc.) ainsi que des établissements de recherches contribuent également à la production de données.

Depuis 1992, le système d'information sur l'eau (SIE) organise cette connaissance, en structurant et en gérant des bases contenant les millions de données, récoltées via les différents dispositifs de collecte. Le SIE répond également à l'obligation de transparence et de mise à disposition de l'information environnementale pour tous, entérinée par la convention d'Aarhus depuis 1998 et plus récemment par la directive européenne Inspire (2003).

Nombres d'acteurs de l'eau en Bretagne répondent à ces obligations en produisant et diffusant des bilans et synthèses, relatifs à leurs échelles territoriales. De plus, les communes ont l'obligation de diffuser les données sur la qualité de l'eau distribuée, la qualité des eaux de baignades en mer et en plan d'eau ainsi que sur la qualité des sites de pêche à pied de loisir.

Enfin, la plateforme GéoBretagne, mise en place par la préfecture de la région Bretagne et le conseil régional, propose une démarche partenariale d'échange de données. Depuis 2012, le pôle métier Eau y regroupe les acteurs de l'eau bretons qui souhaitent engager une dynamique de fond afin d'améliorer, quand cela est nécessaire, l'homogénéité, l'accessibilité et la valorisation des données sur l'eau, produites sur le territoire breton.

SÉLECTION DOCU MENTAIRE



*Bilan santé-environnement en Bretagne 2012. ARS Bretagne, 2013
(sur www.ars.bretagne.sante.fr)*



*État des lieux du bassin Loire-Bretagne (2013). AELB, 2014.
(sur www.eau-loire-bretagne.fr)*



*Zones humides, le tournant ?
Eau & Rivières de Bretagne, 2013
(sur www.eau-et-rivieres.asso.fr)*



*L'eau en Bretagne - bilan 2012. Dreal Bretagne, 2013
(sur www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)*

Ressources web

- www.observatoire-eau-bretagne.fr
- www.eau-loire-bretagne.fr
- www.adeseaufrance.fr
- cms.geobretagne.fr/eau
- assainissement.developpement-durable.gouv.fr
- www.ars.bretagne.sante.fr
- www.onema.fr
- www.forum-zones-humides.org

Rédacteurs et collaborateurs

Rédaction : Émilie Novince, Élodie Bardon,
Emmanuèle Savelli (GIP BE)

En collaboration avec : Jean-Marc Le Gallic (Météo France),
Bruno Mougin (BRGM), David Rateau, Fabrice Craipeau, Jean-
Pierre Forget, Laure Athènes, Claude Rousseau (AELB), Marcel
Guiho, Nathalie Danet, Thibault Coll (Dreal Bretagne), Fabien
Blanchet (FMA), Benoît Champenois, Brigitte Yvon
(ARS Bretagne)

Fonds de carte : © IGN BD Carto® 2012, © Bd Carthage® 2012